

Les objectifs du SCoT de l'arrondissement de Sarrebourg

Les objectifs du SCoT de l'arrondissement de Sarrebourg

- Les évolutions du territoire de l'arrondissement de Sarrebourg depuis les 15 dernières années amènent les élus à **vouloir repenser la stratégie de développement territorial et inscrire les futures ouvertures à urbanisation dans le cadre d'une réflexion globale en matière d'aménagement du territoire.**
- Les mutations économiques qui ont marqué l'économie locale, avec notamment la tertiarisation des activités économiques et surtout l'émergence d'une véritable économie touristique autour de pôles renforcés ou nouveaux, au détriment des activités industrielles traditionnelles, incitent à **redéfinir les vocations économiques par secteurs géographiques et par zones d'activités, en trouvant des équilibres entre les différents espaces territoriaux de l'arrondissement.**
- **L'un des atouts majeurs du Pays de Sarrebourg, que sont les richesses paysagères et la diversité des patrimoines bâtis doivent participer à cette stratégie de développement,** à la fois pour l'attractivité du territoire au niveau touristique, le cadre de vie de ses habitants, la préservation de ses paysages et la valorisation des milieux naturels et agricoles, à travers un urbanisme intégré et durable.
- Si le maillage urbain est resté relativement constant au niveau de la hiérarchisation entre les différentes communes, les évolutions démographiques ont apporté parfois des changements dans les dynamiques urbaines, incitant à **réfléchir à des services de proximité adaptés en reconsidérant les différentes polarités du territoire.**
- En tant que document d'urbanisme fédérateur, les élus souhaitent que **le schéma de cohérence territoriale puisse permettre de traduire cette stratégie de développement territorial, à travers un projet partagé, commun et durable.**